Fiche signalétique

 N^{\bullet} FS: 174

Woodstream Canada Corporation 25 Bramtree Court, Unit 1 Brampton, ON L6S 6G2 Numéro de téléphone national en cas d'urgence
Numéro de téléphone international en cas d'urgence
Informations téléphoniques
Informations téléphoniques internationales :

613-996-6666
613-996-6666
905-840-2640

SECTION I: IDENTIFICATION DES MATIÈRES

Numéro/format du produit : 01-2007CAN 120 Liter

Nom commercial : Concentré de savon insecticide Safer's®

Synonyme: Concentré de savon insecticide Description:

Composition chimique : Concentré liquide

<u>Licences réglementaires</u>: N° d'enregistrement PRMA 14669

SECTION II : INGRÉDIENTS

Ingrédient(s) dangereux	% PAR POID	S N° CAS	OSHA/TWA	PEL/STEL	ACGIH/TWA	TLV/STEL
Sels de potassium d'acides gras	50,50	S/O	NE	NE	NE	NE
Alcool éthylique	<30,0	64-17-5	1 900 mg/m3	NE	1 880 mg/m3	NE
Alcool isopropylique	< 5,0	67-63-0	400 mg/m3	NE	400 mg/m3	400 mg/m3

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Point d'ébullition : 80 °C (176 °F) Viscosité : 3 cSt.

Tension de vapeur (mm Hg): Indéterminée Odeur: Odeur de saindoux

<u>Densité de vapeur (air = 1)</u>: Indéterminée <u>Densité relative (eau = 1)</u>: 0,93

Densité apparente : 7,75 lb/gal. Pour cent, volatile par pourcentage de volume : Indéterminé

Point de congélation : Indéterminé

Solubilité dans l'eau : Hautement soluble

Apparence : Liquide contre

<u>Apparence</u>: Liquide ambre <u>pH</u>: 10,6-10,8

SECTION IV: DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

 Point d'éclair (méthode): < 22 °C (72 °F)</th>
 Cote de santé NFPA: 2

 Température de combustion spontanée: Non applicable
 Cote d'incendie NFPA: 3

 Limite inférieure d'explosivité: Indéterminée
 Taux de réactivité NFPA: 0

<u>Limite supérieure d'explosivité</u>: Indéterminée <u>Matériel d'extinction</u>: Mousse antialcool

Produits de combustion

dangereux: Indéterminé

Lutte spéciale contre les incendies :

SECTION V: DANGER POUR LA SANTÉ

Déclaration générale : Ce matériel est considéré dangereux conformément à la norme 29 CFR 1910.1200. Éviter le contact avec la peau, les yeux et

les vêtements.

<u>Limite d'exposition professionnelle</u>: Voir section II

<u>Effets d'une surexposition</u>: Indéterminés

<u>Cancérogénicité</u>: Aucune répertoriée selon OSHA, NTP ou IARC.

Effets chroniques: L'éthanol a été démontré être une toxine d'évolution provenant d'une ingestion chronique; de tels effets ne sont pas prévus lors

d'une utilisation appropriée de ce produit.

<u>Limites d'exposition récréative</u>: Voir section II

<u>Effets possibles sur la santé</u>: Aucun prévu

<u>Toxicité orale aiguë</u>: >5 000 mg/kg

<u>Toxicité cutanée aiguë</u>: >2 000 mg/kg

<u>Toxicité par inhalation aiguë</u>: >5,00 mg/l

Irritation oculaire: Irritation disparaissant en 8 à 21 jours

<u>Irritation cutanée</u>: Grave irritation à 72 heures <u>Sensibilisation</u>: Non sensibilisateur

Vendredi, 20 Juin, 2014 Page 1/3

Voie d'entrée Symptômes/Effets d'une surexposition Premiers soins

Peau Irritation Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

Inhalation Aucun prévu Exposer la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle,

un bouche-à-bouche de préférence. Consulter un médecin.

Yeux Irritation Tenir les paupières ouvertes et rincer avec un jet d'eau doux et régulier pendant 15 minutes.

Consulter un médecin.

Ingestion Aucun prévu Si le produit est avalé, boire immédiatement de grandes quantités d'eau. Ne jamais faire boire

une personne inconsciente. Consulter un médecin.

SECTION VI : RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable

Conditions à éviter : CHALEUR ET FLAMME NUE

Matières à éviter : Concentré de suppléments minéraux (engrais), puissants agents oxydants, acides

Danger de décomposition : N'aura pas lieu

Conditions à éviter : CHALEUR ET FLAMME NUE

Danger de polymérisation : N'aura pas lieu

Conditions à éviter : CHALEUR ET FLAMME NUE

SECTION VII : PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Procédures à suivre en cas d'émission

ou de déversement : Rincer abondamment à l'eau, puis essuyer à l'aide d'une vadrouille.

Méthode d'élimination des déchets : Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et nationaux.

Méthode d'élimination du produit : ÉLIMINATION DES PESTICIDES : Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur le site ou

sur un site d'élimination des déchets approuvé.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Si vide : Ne pas réutiliser le contenant. Le jeter à la poubelle ou le mettre au recyclage, le cas échéant.

Si partiellement rempli : Appeler l'organisme de gestion des déchets solides local pour obtenir les instructions relatives à l'élimination. Ne jamais verser du produit non utilisé dans un égout ou un dispositif d'évacuation intérieur ou extérieur.

SECTION VIII: PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Protection respiratoire: Pour les applications typiques, aucune méthode de sécurité intégrée ne devrait être nécessaire; si des études de santé industrielles montrent que les limites d'ayposition professionnelle neuvent être dépassées, utiliser un apparait respiratoire

industrielles montrent que les limites d'exposition professionnelle peuvent être dépassées, utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH avec des cartouches de protection contre les produits chimiques organiques, la poussière et la vapeur.

Gants de protection : Le port de gants de protection (en nitrile) est recommandé

Protection oculaire: Recommandée pour éviter que la substance n'entre directement en contact avec les yeux

<u>Vêtements de protection</u>: Non requis dans des conditions d'utilisation normale.

Aération : Non requis dans des conditions d'utilisation normale.

Autre matériel de protection : Non requis dans des conditions d'utilisation normale.

Note concernant la protection : Les informations de protection personnelle fournies dans cette section sont fondées sur des informations générales

concernant une utilisation et des conditions normales. En cas d'utilisation ou de conditions spéciales ou inhabituelles, il est

recommandé de consulter un expert, un hygiéniste industriel ou autre professionnel qualifié.

SECTION IX : PRÉCAUTIONS SPÉCIALES :

Conservation et manipulation : CONSERVATION DES PESTICIDES : Conserver uniquement dans un endroit frais et sec, inaccessible aux enfants et aux

animaux domestiques. Protéger du gel et de la chaleur. Conserver le contenant hermétiquement fermé pour empêcher l'évaporation. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture et les aliments pour animaux lors du stockage et de l'élimination.

Autres précautions : Conserver à l'abri de la chaleur, hors de portée des enfants. Le mode de conservation ou d'élimination ne doit pas contaminer

l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux. Ne pas réutiliser le contenant.

Note de précaution : Aucune

SECTION X : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Cette substance peut être dangereuse pour les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement dans l'eau, ne pas

contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage.

<u>Évolution dans l'environnement</u>: Non persistant

Vendredi, 20 Juin, 2014 Page 2/3

SECTION XI: TRANSPORT

DESCRIPTION DES DANGERS DOT

Nom d'expédition DOT: Solution d'éthanol

Numéro d'identification: UN1170

Classification/Division des dangers DOT: Liquide inflammable de classe 3

Groupe d'emballage : II

Instructions d'emballage : 49 CFR 173.242

Instructions spéciales: Étiquette Code 3- Adhésif d'inflammabilité requis sauf pour quantités limitées en tant qu'autres matières domestiques réglementées en

accord avec 49CFR 173.150 et 173.156

173,150 et 173,156

Plaque: Inflammable

N° de guide d'intervention d'urgence : 129

Classification de cargo-surface aux É.-U.: Voir le manuel de la NMFTA

CLASSIFICATION IATA

Nom d'expédition IATA:

Numéro d'identification: UN1170

Classification/Division de danger IATA:

Groupe d'emballage: II

Instructions d'emballage en vrac IATA: 305

Notes d'expédition IATA : Aucune

CLASSIFICATION IMO

Nom d'expédition IMO:

Numéro d'identification: UN1170

Classe/Division de danger IMO:

Groupe d'emballage : II

Notes d'expédition IMO: Aucune

Instructions d'emballage en vrac IMO: P001

Catégorie d'arrimage IMO : A

SECTION XII: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Titre SARA III: Non réglementé

Classification de produit SARA: Déclaration non requise sauf en cas de dépassement de la quantité seuil de planification.

Effets aigus: S/O

Effets chroniques: S/O

Incendie: S/O

Réactivité: S/O

Génération de pression : S/O

Catégories de danger 311/312 : S/O

Ingrédients à déclaration obligatoire 313 : S/O

Réglementation TSCA: Aucune répertoriée

Réglementations des États: Dans les états des États-Unis d'Amérique tels que la Pennsylvanie, le New Jersey, la Californie, le Vermont, le Massachusetts et

Rhode Island, il est possible que tous les composants de ce produit soient répertoriés; consulter les exigences réglementaires

de l'État spécifique pour plus d'informations.

<u>Déclaration de la proposition 65</u>: Aucune répertoriée

Classification européenne :

SECTION XIII: AUTRES INFORMATIONS

<u>Mémo</u>: Bien que les informations et recommandations indiquées dans ce document soient en toute connaissance de cause exactes au moment de la publication, Woodstream Corp. ne formule aucune garantie à cet effet et dénie toute responsabilité de confiance à

ce document.

Date de préparation de la FS: 06/20/2014 Contact: Mark Mongiovi

Remplace la date : 07/05/2011 Département : Affaires réglementaires

Vendredi, 20 Juin, 2014 Page 3/3